



**La visite de pré-admission (VPA)** se déroule sur l'EHPAD ou l'entrée du résident est envisagée, elle est réalisée par la coordination médicale en présence de l'infirmière de la structure.

**Lors de cette première rencontre, la présence du futur résident est indispensable.** En effet, pour ce dernier, c'est un premier contact qui permet de préparer l'entrée en EHPAD et ainsi pouvoir mieux se projeter.

Lors de cette visite, l'équipe soignante fait connaissance avec « l'éventuel futur résident » et son entourage ; un recueil de données, une évaluation médicale et personnalisée de l'autonomie, une visite de la structure et du futur logement sont réalisés.

Des renseignements expliquant la vie au sein de la structure (vie quotidienne, vie médicale, entretien du linge, logement ...) sont données.

C'est aussi l'occasion pour la personne âgée (et/ou l'entourage) de s'exprimer sur ses craintes d'entrée en EHPAD et du changement de vie qui va s'opérer. Un lien se crée et la mission de soutien dévolue à l'EHPAD peut commencer à prendre forme.

En fin de visite, le consentement du futur résident est recherché et selon les résultats de l'évaluation effectuée, la coordination émet un avis de possibilité d'entrée ou non. Les critères des possibilités d'admission sont prédéfinis par l'offre des prestations possibles dans l'accompagnement au sein des Héliantines et sont en lien avec le projet d'établissement.

Le directeur valide ou non l'entrée après examen du dossier administratif et de l'avis de la coordination.

## **L'UVA Unité de Vie Alzheimer**

L'UVA est une unité dite fermée de 10 places au sein de l'EHPAD de Labourse.

Cette unité accueille de manière « provisoire » des personnes ayant des troubles du comportement aggravés (déambulation, fugue...) en leur proposant un accompagnement adapté et sécurisé.

La sortie de cette unité pour réintégration d'un EHPAD proposant un hébergement classique est décidée par la coordination médicale.

## **L'accompagnement personnalisé à travers le PAP (Projet d'accompagnement Personnalisé) du résident**





Le projet personnalisé est un outil de coordination visant à **répondre aux besoins et attentes** de la personne âgée accueillie en EHPAD.

Il comprend : son projet de soins, son projet de vie, son projet d'animation, son projet social...

**C'est un projet global, la démarche est centrée sur le résident.**

L'élaboration du PAP se fait avec le résident et/ou ses proches et en équipe pluridisciplinaire. La participation du résident est fortement recherchée.

### Les objectifs du PAP sont :

-  De préserver et maintenir l'autonomie du résident
-  D'assurer une qualité de vie et de bien-être au résident en prenant en compte ses besoins et ses attentes
-  De réduire la souffrance psychique
-  Et d'intégrer le résident au sein de la structure.

Ces objectifs vont se traduire par un plan d'actions personnalisées adaptées au résident lui-même.

Les attentes et besoins du résident sont, ainsi, pris en compte dès la VPA puis à son entrée et tout au long de son séjour au sein des Héliantines.